



L'essentiel du régime général de l'obligation

Objectif

Connaître le point de départ, la durée, les causes de suspension d'un délai de prescription, faire le point sur la délégation et les autres modes traditionnels de circulation des obligations ou encore maîtriser les emplois contemporains de l'action oblique et de l'action paulienne. Ces questions sont parfois négligées. Or, posséder une maîtrise parfaite des principes qui régissent le régime général de l'obligation peut s'avérer un atout considérable pour un praticien. Afin de permettre aux avocats, juristes, notaires et autres professions juridiques de faire un point complet sur les évolutions d'une matière constamment modifiée par la jurisprudence, Pro-Barreau a conçu un séminaire e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel du régime général de l'obligation ». Ce séminaire e-learning de 16 heures a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements récents intervenus dans ce domaine. Il constitue ainsi un complément utile des modules qui forment « L'Essentiel du Droit des contrats » et « L'Essentiel de la Responsabilité civile » afin de faire un point complet sur le droit des obligations.

Thèmes abordés

Droit à l'exécution forcée ; droit de gage général ; moyens d'action du créancier ; moyens de protection du droit de gage général ; action oblique ; action paulienne ; action directe ; modalités de l'obligation ; modalités structurelles de l'obligation ; obligation à prestation indivisible ; la solidarité ; extinction de l'obligation ; paiement libératoire ; caractère translatif du paiement subrogatoire ; compensation légale ; compensation judiciaire ; compensation de dettes connexes ; compensation conventionnelle ; la confusion ; remise de dette ; prescription extinctive ; circulation de l'obligation ; cession de créance ; cession de dettes ; cession de contrat ; consolidation de la novation ; consolidation de la délégation.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur l'effectivité de l'obligation pure et simple

- droit à l'exécution forcée
- moyens de protection du droit de gage général (action oblique, action paulienne)

Partie 2 : Faire le point sur les modalités de l'obligation

- modalités temporelles de l'obligation
- modalités structurelles de l'obligation

Partie 3 : Faire le point sur l'extinction de l'obligation

- paiement
- Extinction avec satisfaction indirecte du créancier
- Extinction de l'obligation sans satisfaction du créancier

Partie 4 : Faire le point sur la circulation de l'obligation



Formation animée par

**Julien
Delayen**

Enseignant-chercheur en droit privé
Université de Picardie Jules Verne

Tarif : 630 €



Période
Du 1 janvier 2026 au
31 décembre 2026



Durée
16 heures de formation



Public
**Avocats, Juristes,
Notaires, Huissiers**



Niveau 1
**Acquisition des
fondamentaux**



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'essentiel du régime général de l'obligation

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 16 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er janvier 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Julien
Delayen**

Enseignant-chercheur en droit privé
Université de Picardie Jules Verne

Tarif : 630 €



Période
Du 1 janvier 2026 au
31 décembre 2026



Durée
16 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'essentiel du régime général de l'obligation

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **630€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

